



Assemblée générale de la section AMOPA 31

Samedi 15 juin 2013

Ouverture de la séance par le Président départemental Michel Carrier :

En ouvrant cette Assemblée générale de notre section départementale de l'AMOPA, je tiens à remercier pour leur présence : M. Michel-Jean FLOCH qui a bien voulu présider cette séance, M. Lefrançois, Président de l'AMOPA 65 qui a cette année encore fait le déplacement depuis Tarbes, M. Marin, trésorier de l'AMOPA 09 qui est venu représenter son département. Je dois excuser M. Enderli, Président AMOPA 81, M. Carral, président AMOPA 82 et Mme Bouat, Présidente AMOPA 46 qui n'ont pu se libérer aujourd'hui.

Je dois également excuser M. Alain SCHMIDT qui n'a pu se libérer d'obligations familiales.

Chers collègues, chers amis,

Nous commencerons cette matinée par une cérémonie de remise des Palmes académiques. C'est ainsi que nous accueillerons successivement dans l'ordre avec le grade de chevalier :

Mme Béatrice BIANCHINI (marraine Odette MOLINIER) et Mme Odile FERRANDON (parrain Michel CARRIER)

Rapport moral du Président de la section AMOPA 31 (Michel CARRIER)

La section de la Haute-Garonne de l'AMOPA est rassemblée aujourd'hui ici pour un moment important de l'année : son Assemblée générale.

Avec le système de décompte actuel (adhérents à jour de leur cotisation annuelle et adhérents à jour de l'année précédente), la section compte plus de 630 membres, c'est une des plus importantes de France.

Nous avons appris lors du congrès de Lyon que nous étions parmi les plus actives au niveau adhésions, dans le sens où l'augmentation de notre effectif a été l'année dernière de 5%. Je dois d'ailleurs ajouter que Midi-Pyrénées dans son ensemble se place en haut de l'affiche dans ce classement national des sections en augmentation d'effectif. L'année dernière j'avais demandé à chaque membre de proposer au minimum à un décoré de sa connaissance de nous rejoindre, cette année je renouvelle cette demande. Je souhaite qu'elle soit entendue et nous pourrions atteindre les 1000 adhérents. Le potentiel existe, à nous de le mobiliser.

Alors pourquoi vouloir grossir à une époque où le canon imposé par la mode est celui de la minceur ? Ce n'est pas du tout par mégalomanie mais parce que nous avons des besoins :

- de compétences et c'est dans le rassemblement du plus grand nombre qu'on les trouve
- de soutien moral, seule la reconnaissance de nombreux décorés peut nous l'apporter
- de financements pour nos actions et en particulier pour développer nos aides. Ce sont les nombreuses cotisations qui peuvent multiplier notre capacité d'action.

Evidemment, on peut toujours regretter en ce début de matinée le peu d'adhérents présents à cette réunion administrativement obligatoire. Nous nous satisferons en disant que les meilleurs sont là. Nous savons aussi, que tout à l'heure, pour la deuxième partie, cette salle sera pleine.

Notre secrétaire départementale détaillera tout à l'heure notre activité depuis l'assemblée de 2012. Je voudrais toutefois insister sur la cérémonie des Cinquante ans de l'AMOPA que nous avons dignement fêtés le 27 juin 2012. Ce fut l'occasion de mettre à

l'honneur, dans la salle de l'Ordre des Palmes académiques à l'IA, tous les Présidents qui se sont succédé à la tête de l'AMOPA 31.

Vous savez que la Direction académique a rejoint le rectorat Impasse St Jacques et dans l'avenir (en principe fin 2014), ce dernier déménagera dans de nouveaux locaux à Niel. Il est pour nous très important de retrouver alors une salle dédiée aux Palmes académiques et nous comptons évidemment sur l'appui de M. le Directeur académique et la compréhension de M. le Recteur pour obtenir satisfaction.

Depuis l'année dernière nous avons initié une réunion annuelle des représentants des sections départementales de l'académie de Toulouse. Cela nous a permis d'apparaître de façon unie lors des congrès de Colmar (matériel et affiches exposés) et de Lyon (diaporama unique). Votre serviteur a été l'animateur et le réalisateur de tous ces documents.

Cette année a également été placée par le CA national sous le thème de l'intérêt général et de l'utilité publique. La différence définie par le siège entre ces deux termes vient du fait que l'utilité publique (reconnaissance ministérielle attribuée par décret) s'adresse à tout public et pas seulement aux seuls adhérents de l'association.

A la réflexion, nous avons constaté que notre section était bien placée dans cette perspective car à l'exception des visites, voyages, cérémonies de décorations ou manifestations particulières, toutes nos autres activités sont tournées vers un public plus large que les seuls adhérents. C'est le cas de nos conférences mensuelles des "Mercredis de l'AMOPA" ouvertes à tout public, c'est aussi le cas de nos concours, langue française, enseignement technique, géographie, ou autres, ainsi que des bourses attribuées.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans rappeler toute la valeur que nous attachons aux Palmes académiques. Cette distinction qui vient récompenser une action remarquable au profit de l'éducation et de la culture française doit être recon-

nue par tous comme premier ordre ministériel français. L'AMOPA, bras actif de l'Ordre des Palmes académiques sur le territoire national et international, a pour premier objectif de contribuer à son rayonnement et à son prestige. Vous devez être fier, à juste titre, de porter cette insigne. C'est ce que nous avons voulu remettre à l'honneur en demandant aux membres du bureau et aux parrains de porter leur décoration pendant lors des cérémonies de remise des Palmes académiques. C'est donc aussi le cas aujourd'hui pour les membres du bureau car nous devons faire honneur aux personnes qui entrent ce matin dans notre Ordre.

Soyez fiers d'avoir été reconnus et distingués dans votre façon de servir et de partager votre savoir car "Servir et partager", telle est, encore et toujours, la devise de l'AMOPA.

Rapport financier de la Trésorière de la section
AMOPA 31 (Odette MOLINIER)

Il est présenté par la trésorière de notre section Mme Molinier. La situation financière de l'exercice 2012 annonce un léger déficit expliqué en particulier par l'achat anticipé d'enveloppes timbrées pour l'acheminement postal. La commissaire aux comptes, Mme Castells, fait part de son rapport à l'assemblée qui vote le quitus à l'unanimité.

Trésorerie au 31/12/2012			
Solde au 31 12 2011	7 211,24	. Avoirs en banque (2)	
		- Compte-courant	4 871,75
Recettes 2012	11 440,63	- Placements divers	0,00
Dépenses 2012	- 14 620,38	. Espèces	0,00
Bilan au 31 12 2012	- 3 179,75	TOTAL	4 871,75
Situation réelle en fin d'exercice	4 031,49		
Trésorerie au 31 12 2012	4871,75		
à recevoir +	0		
à dépenser -	- 840,26		
Soit situation réelle	4031,49		

Rapport d'activité de la Secrétaire
de la section AMOPA 31 (Odette LATOUR)

Présenté par Odette Latour, il retrace l'ensemble des activités 2012- 2013.

Les réunions de bureau, une fois par mois, permettent de mettre en place les activités et de gérer la section. Elles se déroulent dans les locaux de l'INSA dans une bonne ambiance amicale .

- Le 24 octobre, première conférence de la saison : « Regards sur la Poésie » par M.Duplan.

- Le 21 novembre, première visite de la basilique St Sernin avec M. Cazes. Les postulants étant très nombreux une deuxième visite aura lieu le 22 mai, avec pour les deux visites, la montée aux tribunes .

- Le 30 novembre à Paris, dans les salons prestigieux de l'Hôtel de Ville, s'est déroulée la cérémonie de clôture du 50^e anniversaire de la création de l'AMOPA.

Un spectacle – "Hommage à Claude Nougaro" ravisait de fierté tous les méridionaux et Toulousains présents à l'évènement. Michel Carrier représentait la section.

- De notre côté, plus modestement, la section avait aussi fêté l'évènement en apposant une plaque dans la salle de l'Ordre des Palmes académiques, portant les noms des présidents de section qui se sont succédé et qui ont œuvré pour l'AMOPA 31 depuis sa création.

- Le 5 décembre : A l'initiative de l'AMOPA de Paris, réunion des présidents et trésoriers du Grand Sud, dont l'organisation était confiée à notre président (dans les locaux de l'INSA). 15 départements, 25 représentants en présence du Trésorier national, de son adjoint et de la comptable de l'AMOPA nationale étaient réunis pour uniformiser les comptabilités des diverses sections.

- Le 19 décembre : Conférence « Jean-Jacques Rousseau, notre contemporain ? » par Mme Lacout clôturait cette année 2012 dédiée au tricentenaire de la naissance de Rousseau.

- Le 23 janvier 2013, Maryse Carrier évoquait, lors d'une conférence, le peintre Gustav Klimt, à partir de son œuvre maîtresse « Le Baiser ».

- Le 30 janvier : Cérémonie de remise des décorations co-présidée par M. Carrier et par Mme Mery, inspectrice, représentant M Floc'h retenu à Paris.

- Le 20 février : Conférence « La Maçonnerie, institutrice de la République » par M. Gillard.

- Le 27 mars : Conférence « les Biomatériaux de substitution ou de reconstruction osseuse » par M. Lacout .

- Le 10 avril : Visite conférence au CEMES (Centre d'Elaboration des Matériaux et d'Etudes structurales) avec visite de la « Boule » de Ranguel.

- Notre section est aussi présente dans diverses manifestations comme les remises de décorations ou les inaugurations de locaux liés à l'éducation.

- Du 8 au 12 mai : Le voyage annuel de la section avait pour décor l'Ardèche et les Cévennes.

« En flânant au pays de Jean Ferrat » fut l'occasion de découvrir un Patrimoine naturel, riche en paysages diversifiés, grâce à l'action efficace de M Dabosi chargé des voyages de la section.

- Du 17 au 20 mai : Le Congrès International de l'AMOPA avait lieu à Lyon, où notre section était présente. La validation des nouveaux statuts par le Ministère, y a été annoncée.

- Participation régulière à la revue nationale (articles).

- Rédaction de notre bulletin de liaison.

- Mise en page graphique des articles du bulletin de liaison départemental par Mme Lelté.

- Le Palmarès aux concours AMOPA sera dévoilé dans la deuxième partie mais vous pouvez aussi consulter notre site internet, animé avec talent par M. Schmidt, membre de notre bureau. Site internet AMOPA 31: www.amopa31.net.

- Les 12 et 13 octobre se tiendra à Figeac le 2^e Salon du livre amopalien, ROC' AMOPA

- Des moments de convivialité font partie aussi de la vie de la section, autour d'une table façon « auberge espagnole » ou au lycée hôtelier Renée Bonnet.

Propositions pour l'année 2013-2014

(Michel CARRIER)

Une Assemblée générale se doit de définir nos intentions pour l'avenir:

- Nous allons poursuivre les "Mercredis de l'AMOPA" mensuels en multipliant la publicité à destination des non-adhérents ou tout public.
- Nous souhaitons développer le nombre de visites proposées aux adhérents
- Le voyage annuel de 4/5 jours gardera sa forme actuelle et continuera de se situer lors du pont de l'Ascension. A marquer donc sur ses tablettes d'une année sur l'autre.
- Un grand projet est celui de mise en place du Salon de la photographie "Garonn'AMOPA". En s'appuyant sur le passé photographique de Toulouse et sur la présence du Salon "Artist comes first", il s'agit de mettre en place un salon national amopalien à Toulouse. Il doit permettre :

- à tous les amopaliens d'exposer et éventuellement de vendre leurs œuvres photographiques
- de lancer un concours photographique auprès des élèves des collèges et lycées haut-garonnais
- de permettre l'exposition de travaux photographiques de salariés d'Airbus dans le cadre de la convention signée avec AISA.

Ce salon se tiendrait un week-end, fin mai début juin 2014, puis tous les deux ans en alternance avec le Salon du livre amopalien "Roc'AMOPA". Le siège national a donné son accord de principe et est prêt à apporter son soutien par une modique subvention.

Nous allons rechercher comment nous rapprocher géographiquement des titulaires de l'Ordre des Palmes académiques afin d'améliorer le relationnel et la convivialité.

Enfin nous poursuivrons notre politique de rassemblement régional au niveau académique.

Notre trésorière vous a présenté les finances de la section. Comme chaque année vous avez pu constater qu'une grosse dépense correspond à nos frais d'expédition. Vous recevez chaque année 3 courriers dont un avec la revue. Ce sont plus de 2000 euros qui sont destinés à cette opération. Avec les moyens ac-

tuels de communication, je veux parler d'Internet, nous pourrions sensiblement diminuer cette dépense. Il suffirait que tous les titulaires d'une adresse mail nous la fassent parvenir et acceptent qu'on leur envoie l'information par ce canal. Dès le premier envoi de septembre, il vous sera demandé de retourner un questionnaire nous permettant de mettre en place cette procédure. Il n'est pas encore question pour nous de supprimer la version papier de notre bulletin, nous savons combien les éducateurs que nous sommes sont attachés au papier, à l'odeur de l'encre d'imprimerie et au plaisir de tourner les pages.

Comme le prévoient nos statuts (encore les anciens comme vous l'a indiqué notre secrétaire), le bureau a coopté cette année M. Patrick PEREZ et lui a donné pour mission le recrutement de nouveaux adhérents. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ce nouvel exercice.

Les nouveaux statuts, très bientôt applicables, prévoient dans leur article 3 paragraphe 3.1 :

Peuvent participer aux activités de l'association des "sympathisants" qui n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles. A ce titre ils paient une "participation". Le bureau vous propose d'anticiper à la prochaine rentrée scolaire cette possibilité et de fixer la participation à 20 euros.

Je ne saurais terminer cette première partie sans vous indiquer que Catherine VIDAL a été élue au Conseil d'administration national de l'AMOPA lors du congrès de Lyon. Nous la félicitons tous pour cette élection.

Lors de sa présentation de candidature au congrès de Lyon, Catherine Vidal s'est engagée à démissionner de sa fonction de Vice-présidente du bureau de l'AMOPA 31. Elle a présenté cette démission au bureau du 12 juin 2013 qui l'a acceptée avec regret. Evidemment, elle reste membre coopté de ce bureau, ce qui ne changera rien à sa mission.

Remarquons toutefois que pour la première fois semble-t-il dans les annales de l'AMOPA, la section de la Haute-Garonne a deux représentants au conseil d'administration national. Nous devrions donc pouvoir défendre nos positions avec une certaine force.

Je vous remercie pour votre attention et je donne la parole à Monsieur Michel-Jean FLOCH que je remercie de conclure cette assemblée générale

Discours de clôture de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Michel-Jean FLOCH

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du bureau,

Juste quelques mots pour conclure cette assemblée générale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de la Haute-Garonne.

Je tiens à vous dire que je suis très heureux des excellents rapports qui existent entre la Direction Académique et l'Association de l'Ordre des Palmes Académiques de la Haute-Garonne.

C'est un partenariat de grande qualité fondé sur des valeurs communes d'éducation, de culture et d'humanisme.

Outre la remise de la "décoration violette", ce sont de nombreuses actions éducatives en faveur de la jeunesse qui sont organisées par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, et notamment de nombreux concours portant l'ambition de la promotion de la langue et de la culture française, ou encore sur l'Europe, ou récompensant la conception d'un projet technique...

Nous allons bientôt découvrir le Palmarès de cette année 2012-2013, et remettre les prix aux élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées de la Haute-Garonne qui se sont distingués dans ces différents concours.

Je remercie l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de la Haute-Garonne pour toutes ces initiatives.

Nous travaillerons conjointement à les développer et à les enrichir en 2014. ■